

5G, ouvrons le débat!

Conférence citoyenne
eurométropolitaine
du 2 décembre au 31 janvier

L'Eurométropole
de Strasbourg,
la 5G et les usages
du numérique.

Atelier n°1

La 5G et exposition aux ondes : comment la mesurer ?

Ville
de Strasbourg
**PARTICIPATION
CITOYENNE**
Eurométropole
de Strasbourg

Séance n° 2 - document préparatoire

4 ateliers complémentaires pour élaborer le Cahier de préconisation de la Conférence Citoyenne

Table ronde

<https://participer.strasbourg.eu/-/5g-debat>

Mercredi 2 décembre

Atelier n°1

La 5G et exposition aux ondes : comment la mesurer ?

Mercredi 6 janvier 18h

Lundi 18 janvier 18h

Atelier n°2

5G : Passage obligé pour une compétitivité technologique et économique ?

Vendredi 8 janvier 18h

Mercredi 20 janvier 18h

Atelier n°3

5G : De l'Amish au technolâtre, quel choix de société ?

Mardi 12 janvier 18h

Mardi 26 janvier 18h

Atelier n°4

5G : Et enjeux environnementaux ?

Vendredi 15 janvier 18h

Mercredi 27 janvier 18h

Chaque atelier se réunit à deux reprises

- Objectif de la réunion n°1 de chaque atelier :
Echange, débat et mise en perspective des premières idées, propositions et préconisations.
- Objectif de la réunion n°2 de chaque atelier :
Approfondissement, consolidation et validation des idées, propositions et préconisations.

Cahier de préconisation

- L'objectif de la conférence citoyenne est d'aboutir à la réalisation d'un cahier de préconisation

Atelier n°1 La 5G et exposition aux ondes : comment la mesurer ?

2

Synthèse et proposition d'ordonnancement thématique des questions, contributions, propositions, idées émises lors de la séance n°1 de l'atelier le 6 janvier

Risques et dangerosité : Connaissances et études



Extrait du compte-rendu de l'atelier n°1 - 6 janvier

- Il a été dit lors de l'exposé que le niveau d'exposition est aujourd'hui en dessous des seuils (en ce qui concerne la 3G/4G). Mais qu'en sera-t-il pour le futur, même si les ondes 5G seront plus ciblées ? Si tout le monde utilise la 5G, si on assiste à une multiplication des appareils 5G, l'exposition sera-t-elle aussi totale qu'actuellement en 4G (effet parapluie) ?
M. Cartier, ANFR : L'ANFR travaille constamment à faire évoluer les mesures. Ce sera un enjeu d'adapter les mesures, chemin faisant, avec l'augmentation des flux.
- Il existe beaucoup d'études réalisées par plusieurs instances, qui circulent à un certain niveau, mais qui ne sont pas connues du grand public. Il serait judicieux de voir ce qui se passe dans d'autres pays plus avancés dans ce domaine, et voir comment c'est diffusé.
- En psychiatrie, on rencontre plusieurs personnes électro-sensibles : comment les gérer et entendre leurs souffrances ? Comment les collectivités et les autorités peuvent-elles traiter ce problème ? Il n'y a pas d'études qui reconnaissent ce malaise. Le domaine médical n'est pas une compétence de l'ANSES, par exemple. Les seuils admissibles pour la plupart ne sont manifestement pas tolérés par ces personnes. Il a été dit que le niveau d'exposition ne va pas augmenter avec la 5G pour le moment, mais on ne sait rien de précis sur cette question dans le futur.
- Les futurs acteurs de la 5G ne semblent pas se poser la question de la dangerosité. Il est étonnant qu'aucune étude d'impact ne soit publiée.
- On ne sait rien sur le risque d'accumulation, sur les expositions à long terme et leurs conséquences sur la santé. Des études sont-elles disponibles ? Quels pourraient être les principes de précaution ? L'augmentation du nombre de fréquence, l'augmentation des usages induiront une augmentation des risques.
M. Agnani, ANFR : Nous avons développé une app (OpenBARRES) pour vérifier le DAS de son téléphone et les puissances des signaux reçus. Nous allons continuer à y travailler.

Mesures et informations



Extrait du compte-rendu de l'atelier n°1 - 6 janvier

- Des mesures en continu sont réalisées à Bordeaux : pourquoi cela n'a-t-il pas été fait plus tôt ? Y a-t-il des travaux similaires ailleurs dans le monde, des retours ?
M. Agnani, ANFR : D'autres villes disposent de capteurs en continu, l'ANFR a pour sa part participé à des missions pilotes, faites à titre expérimental. En ce qui concerne d'autres pays, la Grèce a installé des capteurs en continu dans tout le pays. L'ANFR est en contact avec plusieurs pays, dont le Canada, les Etats-Unis et tous les pays européens, qui se réunissent périodiquement. La France est un acteur fort dans ce domaine, et est seule à avoir réglementé l'exposition des établissements sensibles à 6mV. Très peu de pays sont engagés dans cette démarche. A ma connaissance, seul le centre de Bruxelles rencontre cette mesure.
- Est-ce que l'accumulation de toutes les antennes est prise en compte dans les mesures ?
Réponse de M. Cartier, ANFR : Les simulations et les calculs prennent en compte tous les émetteurs qui touchent une zone.
- Depuis combien de temps la 5G existe-t-elle ?
M. Agnani, ANFR : La 5G est basée sur une émulation de la 4G, il ne s'agit pas d'une innovation majeure, mais d'un genre de couteau suisse de la 4G. Elle existe depuis une dizaine d'années dans le monde militaire notamment. La nouveauté consiste à un plus grand déploiement, ce qui induira de nouvelles possibilités. Les nouvelles bandes sont déjà ouvertes et utilisées, mais pas massivement.
- Est-ce que certains dispositifs vont en remplacer d'autres avec l'évolution/accumulation de la 3B/4G/5G ?
M. Cartier, ANFR : D'ici 2030, c'est la 5G qui va être privilégiée. La 3G pourra être abandonnée plus rapidement, contrairement à la 2G, qui concerne les objets.
- Est-ce que nous serons obligés de passer à la 5G ?
M. Cartier, ANFR : Cela concerne le problème de l'évolution des équipements, mais les impacts sanitaires seront de toute façon équivalents à ceux de la 4G.
- Comment cela se passe-t-il au niveau transfrontalier ? Est-ce que les antennes de Kehl arrosent Strasbourg ?
M. Cartier, ANFR : Des coordinations transfrontalières existent. Mais vu la distance, les antennes de Kehl ne sont pas visibles sur Strasbourg.
- Combien de mesures sont effectuées par année ? Les résultats sont-ils publiés ?
Mme Gabay, ANFR : Les mesures sont visibles sur cartoradio.fr. Pour Strasbourg, si les seuils sont dépassés, l'EMS se rapproche des opérateurs concernés, et il est fait en sorte que les seuils soient observés.
- Des capteurs pourraient être mis en place au sein de l'EMS afin de mesurer les émissions de l'ensemble des appareils. Existe-t-il une réglementation entre la Ville et les entreprises émettrices ? Est-il possible de demander aux opérateurs une participation au financement de la recherche sur la santé ? Qu'en est-il de la neutralité des personnes qui effectuent les mesures ? Bref, on attend beaucoup de la collectivité sur les réponses qu'elle peut apporter sur les précautions et mesures à porter à connaissance.

Optimisation des dispositifs d'émission



Extrait du compte-rendu de l'atelier n°1 - 6 janvier

- Face aux nombreuses antennes, nombreux opérateurs, pourquoi ne pas faire de la mutualisation d'équipements ?
Mme Gabay, ANFR : C'est une question de concurrence, mais les antennes sont partagées en zone banche.
- Pourquoi les infrastructures ne sont-elles pas communales ? Il y a une multiplication d'antennes. Free/SFR sont des parasites qui occupent les réseaux d'Orange. Il faudrait réfléchir à une norme de partage.
Mme Gabay, ANFR : L'ARCEP veille au partage. Il est difficile de tout changer, un système de droits et de concurrence est établi. Un seul réseau ne pourrait satisfaire tout le monde. En général, tout ce qui est passif, comme les pylônes, sont partagés.
M. Christen : Cela pose la question de la rationalité du système. Est-ce que la concurrence induit une bonne répartition ?
- Pourquoi ne pas définir des invariants communs à privatiser ? Sortir de la concurrence pour certains biens/besoins nécessaires pour la communauté ?
- Il faut relativiser le fait que les collectivités ont un rôle plutôt faible par rapport à d'autres acteurs. Les élus locaux ont un poids sur 2 points : les antennes sont souvent installées sur des bâtiments communaux ou relevant de bailleurs sociaux ; et via les documents d'urbanisme, les règlements peuvent exclure l'implantation d'antennes. Les élus locaux n'ont pas un rôle si minime, ils peuvent faire modifier les documents d'urbanisme.
- Des comités d'éthique pourraient être mis en place sur l'EMS.

Information et sensibilisation



Extrait du compte-rendu de l'atelier n°1 - 6 janvier

- Les 6 bons gestes à observer pour se prémunir d'une trop forte exposition ne sont pas connus des utilisateurs. Il y a un manque de communication sur ces gestes. Cette information pourrait être diffusée par les collectivités et les opérateurs.
- Nous avons parlé plus tôt des 6 bons gestes qui ne sont pas assez connus. Les constructeurs peuvent contribuer à les diffuser, au même titre que leur obligation de fournir des oreillettes. Ils pourraient ainsi fournir un document pédagogique pour les rappeler. Ou alors les diffuser par le biais des numéros de téléphone.
M. Cartier, ANFR : Les constructeurs ont obligation de faire figurer les précautions d'usage, dont les 6 bons gestes, mais la forme pourrait être plus adéquate !
- De manière générale, la collectivité devrait davantage communiquer sur les dispositifs et les outils existants. Elle pourrait aussi travailler avec des entreprises implantées localement, comme Alcatel, par le biais de partenariats. Ils pourraient être étendus à des groupes d'étudiants, car ils sont concernés. Ces questions ont un impact sur leur avenir. Les gains sont privatisés, mais les risques sont portés par la collectivité (impact sur la santé, consommation d'énergie...)
Mme Mougenot, EMS : Il existe une coopération entre les opérateurs et les services de la Ville, car les opérateurs ont l'obligation de transmettre des informations.
- L'EMS pourrait utiliser les espaces publicitaires publics pour communiquer sur les bons réflexes.
- Les changements d'équipements posent un problème environnemental de déchets générés par la mutation.

3

Pistes pour traduire les idées en préconisations

Risques et dangerosité : Connaissances et études

Mesures et informations

Optimisation des dispositifs d'émission

Information et sensibilisation



Propositions et esquisses de pistes de traduction des idées en préconisations à DÉBATTRE, SUPPRIMER, COMPLÉTER, ENRICHIR, AMENDER...

- Création d'un observatoire des études relatives aux impacts sur la santé de l'exposition aux ondes électromagnétiques
- Mise à disposition des études disponibles
- Organisation de conférences et temps d'informations et d'échanges sur l'évolution des études
- ...

- Généralisation de l'utilisation de l'outil Mithrarem pour la mesure de l'exposition aux ondes électromagnétique sur le territoire de l'Eurométropole
- Mise à disposition du public des simulations Mithrarem
- Mise en place d'expérimentations (déploiement de capteurs de mesure continu d'exposition aux ondes électromagnétique...)
- ...

- Optimisation, rationalisation et mutualisation des dispositif d'antennes et d'émetteurs sur le territoire de l'Eurométropole
- Généralisation de la Charte relative aux antennes relais de téléphonie mobile sur le territoire de l'Eurométropole
- Renforcement et adaptation de la Charte
- Création d'un comité d'éthique
- ...

- Information et sensibilisation des habitants / utilisateurs sur les bons gestes et bonnes pratiques pour limiter leur exposition aux ondes électromagnétique
- Développement et soutien d'actions éducatives de prévention auprès des jeunes publics
- Engagement de partenariats avec les opérateurs, les fabricants et les revendeurs des terminaux pour assurer une meilleure diffusion des informations préventives
- ...